

CTL du 09/07/2018

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président

Ainsi donc le rapport CAP 22 ne sera jamais rendu public.

De la même façon la souffrance au travail des agents de la DGFIP restera inconnue du grand public.

Les nombreux burn out ne sont pas encore médiatisés.

On a connu çà dans d'autres administrations à la veille de profonds bouleversements pour les agents.

On a vu le résultat dans certains secteurs.

Nous ne voulons pas que la DGFIP fasse un jour la une des journaux sur de telles questions.

C'est pourquoi FO DGFIP en a assez de voir des pans entiers de missions menacés, avec d'ores et déjà certaines tâches abandonnées, faute de personnel.

Cela fait le jeu de ceux qui veulent détruire la DGFIP, et déstabilise y compris les agents les plus motivés de notre maison.

Cela contribue largement au mal être au travail.

Dans les documents de travail qui nous ont été remis, nous sommes conscients de l'importance des risques électriques par exemple, et apprécions tout le travail effectué par la direction sur ce sujet, mais nous ne pouvons que constater, les limites auxquelles est confronté cette dernière sur la question essentielle des risques psycho sociaux.

Pour FO DGFIP 66, la santé des agents passe avant tout autre considération.

Malheureusement, face aux difficultés rencontrées dans les unités de travail, la tentation du management par la peur est parfois là.

Nous devons résister collectivement, pour éradiquer cette tentation.

Les agents doivent être valorisés et reconnus.

A la veille de profondes mutations, ils le méritent bien.

Hélas, le dernier rapport de la cour des comptes sur la DGFIP, même si parfois le diagnostic est intéressant, préconise une ordonnance où les médicaments, semblent pire que le mal.

En 2019, une nouvelle réforme des retraites s'annonce, au détriment du pouvoir d'achat des retraités de la DGFIP.

Certains sénateurs préconisent un allongement de la date de départ légal à la retraite, contraire aux engagements du président élu.

Au regard de l'état de santé de certains agents de la DDFIP 66, on peut légitimement s'inquiéter pour l'avenir.